



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL**Vingt - troisième session ordinaire
Genève, 17 et 18 octobre 1989****RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1988**

(Vingtième année)

I. ETAT DE L'UNION

1. Aucune modification n'est intervenue en 1988 en ce qui concerne l'état de l'Union. Au 31 décembre 1988, celle-ci comprenait 17 Etats membres : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. A l'exception de la Belgique et de l'Espagne, tous sont parties à l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention.

2. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte précité "tout Etat qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé [cet] Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de [cet] Acte". Deux Etats ont demandé un tel avis au Conseil en 1988 : l'Australie, par note en date du 19 août, et la Pologne, par lettre en date du 28 mars. Le Conseil a été saisi de ces demandes à sa vingt-deuxième session ordinaire et a pris, dans les deux cas, une décision positive faisant office d'avis, permettant ainsi à l'Australie et à la Pologne de déposer leur instrument d'adhésion.*

3. Le tableau qui figure à l'annexe du présent document résume la situation des divers Etats au regard des différents Actes de la Convention (au 31 décembre 1988).

* L'Australie a procédé au dépôt le 1er février 1989. Conformément à l'article 33.2) de l'Acte de 1978 de la Convention, ce pays est devenu, le 1er mars 1989, partie à cet Acte et le dix-huitième Etat membre de l'Union.

II. PERSONNEL DU BUREAU DE L'UNION

4. Secrétaire général adjoint.- Les services de M. Walter Gfeller, Secrétaire général adjoint, ont cessé le 29 février 1988. Lors d'une session extraordinaire tenue le 19 février, le Conseil a nommé comme son successeur M. Barry Greengrass, qui a pris ses fonctions le 1er juin.

5. Administrateur adjoint.- Les services de M. Makoto Tabata, administrateur adjoint détaché par le Gouvernement japonais dans le cadre de son programme de formation d'administrateurs auxiliaires, ont cessé le 23 février. M. Yasuhiro Hayakawa, son successeur, a pris ses fonctions le 16 février.

III. SESSIONS

6. En 1988, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions mentionnées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont eu lieu à Genève.

7. Conseil.- Le Conseil a tenu une session extraordinaire (la huitième) le 19 février, sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas), pour procéder à la nomination d'un nouveau Secrétaire général adjoint.

8. Il a ensuite tenu sa vingt-deuxième session ordinaire les 18 et 19 octobre, également sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas). Cette session a été suivie par des observateurs de dix Etats non membres (Argentine, Australie, Canada, Maroc, Mexique, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal et Turquie). La Communauté économique européenne (CEE) était aussi représentée par un observateur.

9. Lors de cette session, le Conseil a pris les principales décisions suivantes :

i) Il a élu M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas) Président du Conseil pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de la vingt-cinquième session ordinaire du Conseil, en 1991, en remplacement de M. S.D. Schlosser (Etats-Unis d'Amérique), démissionnaire, et M. R. Lopez de Haro y Wood (Espagne), Vice-Président, pour un mandat de même durée.

ii) Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, il a pris des décisions positives quant à la conformité des législations de l'Australie et de la Pologne avec les dispositions de l'Acte de 1978 de la Convention.

iii) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1987 et pendant les neuf premiers mois de 1988.

iv) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur sa gestion durant l'exercice biennal 1986-1987 et sur la situation financière de l'Union au 31 décembre 1987, et a pris note du rapport concernant la vérification des comptes de l'exercice précité.

v) Il a approuvé les rapports sur l'état d'avancement des travaux de ses différents organes subsidiaires ainsi que leurs plans de travail.

vi) Il a prié le Bureau de l'Union de coopérer avec le Bureau international de l'OMPI dans la préparation d'un document qui servira de base pour les débats lors de la réunion, devant se tenir en janvier 1990 au plus tard, d'un comité d'experts commun OMPI/UPOV qui traitera des relations entre la protection par brevet et la protection des obtentions végétales.

vii) Il a admis les organisations internationales non gouvernementales à participer aux sessions ordinaires du Conseil selon certains principes dont l'application pratique a été confiée au Comité consultatif.

viii) Il a attiré l'attention des Etats membres sur les Recommandations sur l'harmonisation des listes d'espèces protégées qu'il avait adoptées à sa vingtième session ordinaire, le 2 décembre 1986, ainsi que sur les distorsions de la concurrence entre les Etats membres dans le commerce de matériel végétal qui seraient susceptibles de découler de listes non harmonisées.

ix) Il a élu Mme C. Holtz (Suède) à la présidence du Comité administratif et juridique et reconduit M. F. Gougé (France) à la vice-présidence pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de la vingt-cinquième session ordinaire du Conseil, en 1991.

10. Comité consultatif. - Le Comité consultatif a tenu sa trente-septième session le 22 avril et sa trente-huitième session le 17 octobre sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas). Les débats de la trente-septième session ont été essentiellement consacrés à la répartition des tâches entre le Conseil et le Comité consultatif, à la préparation de la mission d'une délégation de l'UPOV en Pologne et à la participation de l'UPOV au Salon international des nouvelles variétés végétales de Genève (EXPOFLORE). La trente-huitième session a été principalement consacrée à la préparation de la vingt-deuxième session ordinaire du Conseil et à la définition des principes devant régir la participation de l'UPOV à des salons et expositions.

11. Comité administratif et juridique. - Le Comité administratif et juridique a tenu sa vingt-deuxième session du 18 au 21 avril et sa vingt-troisième du 10 au 13 octobre sous la présidence de M. F. Espenhain (Danemark). Des observateurs de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange ont participé à la vingt-deuxième session; des observateurs de l'Argentine, de l'Australie, du Canada et de la Finlande, ainsi que de la Communauté économique européenne, ont suivi la vingt-troisième session.

12. Le point principal au programme de ce Comité a été la révision de la Convention. La vingt-troisième session y a été consacrée presque exclusivement. A la vingt-deuxième session, le Comité a également :

i) examiné la question de l'harmonisation des listes d'espèces protégées et fait au Conseil une recommandation à laquelle celui-ci a donné suite (voir au paragraphe 9.viii) ci-dessus);

ii) prié le Secrétaire général de donner suite à la demande d'assistance, formulée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans l'élaboration d'une interprétation concertée de l'Engagement international (de la FAO) sur les ressources génétiques et donné des indications générales à ce sujet.

13. Comité technique.- Le Comité technique a tenu sa vingt-quatrième session les 20 et 21 octobre sous la présidence de M. J.K. Doodson (Royaume-Uni). Cette session a été suivie par des observateurs de l'Australie et du Canada, ainsi que de la Communauté économique européenne.

14. Sur la base des travaux préparatoires des groupes de travail techniques, le Comité technique a adopté des principes directeurs d'examen pour les 15 taxons suivants (l'astérisque indique qu'il s'agit d'une version révisée) : (1) aubergine; (2) bégonia tubéreux hybride; (3) blé dur; (4) chicorée; (5) courgette; (6) Euphorbia fulgens*; (7) Exacum; (8) glaïeul; (9) haricot d'Espagne*; (10) luzerne*; (11) navet, navette*; (12) ronce fruitière*; (13) salsifis noir, scorsonère; (14) tulipe; (15) vesce commune*. Il a également adopté un additif aux principes directeurs d'examen du melon.

15. Le Comité a été saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a défini, dans leurs grandes lignes, les travaux futurs de ces groupes. Il a également examiné les questions soulevées par ces groupes sur la base de l'expérience acquise par les Etats membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés végétales, parmi lesquelles il convient de relever les suivantes : application des méthodes statistiques dans l'examen des variétés; observation des couleurs; définition de la résistance et de la tolérance des variétés aux parasites et maladies, et examen de ces caractères; projet pilote exécuté au Danemark pour l'évaluation de l'examen des variétés entrepris par les obtenteurs sur la base de directives officielles. Il a abordé, sans conclusion toutefois, la révision du Rapport type de l'UPOV sur l'examen technique.

16. Enfin, le Comité a été saisi de rapports sur deux séries de journées d'étude, à savoir sur l'examen des variétés de laitue et sur l'utilisation des techniques nouvelles pour l'examen des variétés (voir aux paragraphes 20 et 21 ci-dessous).

17. Groupes de travail techniques.- Les groupes de travail techniques ont tenu une session chacun en 1988, en dehors de Genève, comme suit :

i) Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa sixième session du 7 au 9 juin à Edimbourg (Royaume-Uni), sous la présidence de M. F. Laidig (République fédérale d'Allemagne).

ii) Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa vingt et unième session du 13 au 15 juin à Wageningen (Pays-Bas), sous la présidence de M. R. Brand (France).

iii) Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa vingt et unième session du 20 au 24 juin à Melle (Belgique), sous la présidence de M. C.J. Barendrecht (Pays-Bas).

iv) Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa dix-neuvième session du 28 juin au 1er juillet à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), sous la présidence de M. B. Bar-Tel (Israël).

v) Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa dix-septième session du 5 au 7 juillet à Surgères (France) sous la présidence de M. D. Feeley (Irlande).

18. Pour quatre de ces groupes, la tâche essentielle consiste à élaborer des principes directeurs d'examen. En plus des projets soumis au Comité technique pour adoption, ils en ont élaboré d'autres, pour les taxons suivants, à soumettre aux organisations professionnelles pour observations : sorgho et triticales (TWA); bananier, cassis, châtaignier et noyer (TWF); chrysanthème, gerbera, hortensia, Lachenalia, Leucadendron, Leucospermum et Protea (TWO); pois (TWV).

19. Par ailleurs, le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a pris note des différentes méthodes d'électrophorèse utilisées par divers Etats membres et de la nécessité d'harmoniser ces méthodes si elles doivent être utilisées pour l'examen des variétés aux fins de la protection. Quant au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur, il a notamment : poursuivi ses travaux sur l'utilisation des méthodes statistiques dans l'examen des variétés; poursuivi ses travaux dans le domaine de l'informatique; pris note d'un rapport sur les progrès réalisés au Royaume-Uni en ce qui concerne les techniques d'analyse d'images assistée par ordinateur.

20. Journées d'étude.- Des journées d'étude sur l'examen des variétés de laitue, organisées conjointement par les autorités des Pays-Bas et l'UPOV, ont eu lieu les 16 et 17 juin à Wageningen (Pays-Bas). Elles ont été ouvertes par M. W.F.S. Duffhues, représentant des Pays-Bas au Conseil. Au cours de huit séances de travail, des exposés ont été présentés sur les aspects techniques, taxonomiques et juridiques des écarts minimaux entre les variétés, sur le système actuel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité de la laitue, sur les nouvelles techniques d'examen (notamment sur l'utilisation de l'électrophorèse et de l'analyse d'images assistée par ordinateur), sur l'application de tests statistiques non paramétriques et sur l'établissement des descriptions variétales. Des démonstrations ont aussi été faites en laboratoire et sur le terrain, et les obtenteurs ont pu présenter leurs points de vue.

21. Des journées d'étude sur l'utilisation des techniques nouvelles pour l'examen des variétés, organisées conjointement par les autorités du Royaume-Uni et l'UPOV, ont eu lieu les 27 et 28 septembre à Cambridge (Royaume-Uni). Elles ont été ouvertes par M. G.M. Milbourn, Directeur du National Institute for Agricultural Botany du Royaume-Uni, et closes par M. J. Harvey, Controller du Plant Variety Rights Office et représentant du Royaume-Uni au Conseil. Elles se sont composées de deux séances de travail sur la biochimie, de deux autres sur les techniques informatiques et d'une table ronde finale. S'agissant plus spécifiquement des techniques nouvelles, les exposés ont surtout porté sur l'électrophorèse, la chromatographie et la fluorescence, les sondes d'ADN, l'analyse d'images assistée par ordinateur et l'emploi de l'informatique.

IV. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

22. Du 21 au 23 janvier, un fonctionnaire du Bureau a participé, à Huntingdon (Royaume-Uni), à la Quatrième conférence sur la propriété intellectuelle en matière d'obtentions végétales et d'inventions biotechnologiques, organisée par l'Intellectual Property Law Unit du Queen Mary College (Université de Londres). Il a présenté un exposé intitulé "La propriété intellectuelle en matière d'obtentions végétales et d'inventions biotechnologiques : un point de vue de l'UPOV".

23. Le 21 avril, les participants de la vingt-deuxième session du Comité administratif et juridique et les fonctionnaires du Bureau ont assisté à l'inauguration officielle du Salon international des nouvelles variétés végétales de Genève (EXPOFLORE).

24. Du 6 au 10 juin, le Secrétaire général adjoint a suivi à Brighton (Royaume-Uni) le Congrès mondial (1988) de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL).

25. Du 6 au 11 juin, une délégation de l'UPOV s'est rendue en Pologne pour avoir des entretiens avec les autorités polonaises au sujet de la protection des obtentions végétales dans le pays et pour effectuer des visites techniques. La délégation se composait de MM. John Ardley (Royaume-Uni), Jenö Bobrovsky (Hongrie) et Joël Guiard (France) et d'un fonctionnaire du Bureau de l'Union.

26. Les 27 et 28 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), au siège de l'Office fédéral des variétés végétales.

27. Du 4 au 8 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Budapest (Hongrie) à la Conférence internationale sur les phénomènes récents en matière de protection de la propriété industrielle, organisée par le Groupe hongrois de l'AIPPI et par l'Association hongroise pour la protection de la propriété industrielle. Il a présenté un exposé sur le thème "La propriété industrielle dans l'agriculture et la protection des obtentions végétales".

28. Du 14 au 16 septembre, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont assisté, à Genève, au Forum mondial de l'OMPI sur l'incidence des techniques récentes sur le droit de la propriété intellectuelle, dont une séance a été consacrée aux biotechnologies.

29. Les 19 et 20 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Munich (République fédérale d'Allemagne), en qualité d'observateur, à une réunion du Groupe de travail ad hoc sur l'harmonisation de l'Organisation européenne des brevets. Sa participation avait pour objet de suivre les débats concernant l'examen des solutions révisées proposées par l'OMPI en vue de la protection juridique des inventions biotechnologiques.

30. Les 20 et 21 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a suivi, à Genève, un séminaire organisé par le Centre d'études pratiques de la négociation internationale sur le thème "Le déversement de micro-organismes issus de la génétique dans l'environnement".

31. Les 26 et 30 septembre, le Secrétaire général adjoint a rendu une visite officielle au Plant Variety Rights Office du Royaume-Uni, à Cambridge, et à l'Office des brevets, à Londres. Il a également rendu visite à plusieurs entreprises et institutions.

32. Du 24 au 28 octobre, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont participé à la quatrième session du Comité d'experts de l'OMPI sur les inventions biotechnologiques et la propriété industrielle.

33. Les 14 et 15 novembre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle en Norvège et a notamment rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'Office des brevets.

34. Les 17 et 18 novembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Amsterdam (Pays-Bas) à la célébration du cinquantième anniversaire de l'ASSINSEL et a fait un exposé sur "l'évolution future du système de l'UPOV".

35. Du 22 au 27 novembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la réunion annuelle des sélectionneurs autrichiens organisée à Gumpenstein par l'Association autrichienne des sélectionneurs, et y a présenté un exposé sur les normes internationales en matière d'homogénéité des variétés. En marge de cette réunion, il a aussi eu des discussions avec des fonctionnaires du Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts sur le projet de loi, en cours d'élaboration, sur la protection des obtentions végétales.

36. Les 28 et 29 novembre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle au Canada et a rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'Office des brevets à Ottawa.

37. Du 30 novembre au 9 décembre, le Secrétaire général adjoint a été aux Etats-Unis d'Amérique. Durant cette période, il a eu des discussions avec le United States Patent and Trademark Office, le Plant Variety Protection Office et le United States Department of Agriculture. Il a aussi rencontré des personnalités des milieux intéressés, notamment des agents de brevets et des sélectionneurs membres de l'American Seed Trade Association (ASTA). Les 5 et 6 décembre, il a participé à un symposium sur les brevets pour animaux organisé par l'Université Cornell à Ithaca. Il s'est ensuite rendu à Chicago pour participer aux conférences de l'ASTA sur le soja, le maïs et le sorgho.

38. Le 14 décembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite d'un fonctionnaire de l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil.

39. Le 19 décembre, le Secrétaire général adjoint a rendu visite au Secrétaire général de l'ASSINSEL pour discuter de questions d'intérêt commun.

V. PUBLICATIONS

40. En 1988, le Bureau de l'Union a publié trois numéros de Plant Variety Protection ainsi que les versions allemande et anglaise de l'ouvrage commémoratif destiné à marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Convention UPOV (publications de l'UPOV No 879(G) et 879(E)).

41. Le Conseil est invité à approuver le présent rapport.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1988)
(y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
Allemagne (République fédérale d')	2 décembre 1961	11 juillet 1968	10 août 1968
	10 novembre 1972	23 juillet 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	12 mars 1986	12 avril 1986
Belgique	2 décembre 1961	5 novembre 1976	5 décembre 1976
	10 novembre 1972	5 novembre 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	-	-
Canada (non encore membre)	-	-	-
	-	-	-
	31 octobre 1979	-	-
Danemark	26 novembre 1962	6 septembre 1968	6 octobre 1968
	10 novembre 1972	8 février 1974	11 février 1977
	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-
	-	-	-
	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971
	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977
	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983

[suite]

- 1 Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
Troisième ligne : Texte révisé du 23 octobre 1978
- 2 de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'Etat a signé le Texte révisé de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1988)
(y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Hongrie	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-
	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 avril 1984	12 mai 1984
Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977
	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1977
	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
Japon	-	-	-
	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
Mexique (non encore membre)	-	-	-
	25 juillet 1979	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
Pays-Bas	2 décembre 1961	8 août 1967	10 août 1968
	10 novembre 1972	12 janvier 1977	11 février 1977
	23 octobre 1978	2 août 1984	2 septembre 1984
Royaume-Uni	26 novembre 1962	17 septembre 1965	10 août 1968
	10 novembre 1972	1er juillet 1980	31 juillet 1980
	23 octobre 1978	24 août 1983	24 septembre 1983
Suède	-	17 novembre 1971	17 décembre 1971
	11 janvier 1973	11 janvier 1973	11 février 1977
	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
Suisse	30 novembre 1962	10 juin 1977	10 juillet 1977
	10 novembre 1972	10 juin 1977	10 juillet 1977
	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981

[Fin du document]